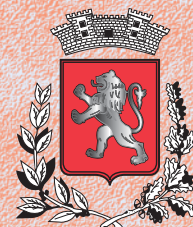


Lou Mèssagié de Belcodène



**Le nouveau
Conseil
Municipal
des Jeunes**

décembre 2014

numéro

73

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 12 nouveaux petits Belcodénois

Tali LUBIENICKI BENAROCHE	née le 2 mai 2014
Adèle BARSE	née le 16 juillet 2014
Alicia VENZONI	née le 8 juillet 2014
Clémence CHIANESE	née le 31 juillet 2014
Elena MACARIO	née le 12 août 2014
Clément VITALIS	né le 1 ^{er} septembre 2014
Jeanne JOUANY LION	née le 8 septembre 2014
Thomas GAUTIER	né le 9 septembre 2014
Tianna ORTU	née le 5 octobre 2014
Léna KRIEF	née le 12 octobre 2014
Raphaël ZAMMIT MANEILLE	né le 14 octobre 2014
Clémence MIDAVAINÉ	née le 29 octobre 2014

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Fabien CAILLAUD	décédé le 18 septembre 2014
Louis BAGNOLI	décédé le 23 septembre 2014
Pierre PIN	décédé le 26 septembre 2014
Claude COUTURIER	décédé le 13 octobre 2014

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Roland HUGUENIN-VIRCHAUX et Mauricette GAGET, unis le 5 juillet 2014

Benjamin ALLY et Sophie STAES, unis le 12 juillet 2014

Grégory ANRACT et Béatrice LAPORTE, unis le 18 juillet 2014

Julien BARONE et Stéphanie CATANIA, unis le 26 juillet 2014

Denis MOURAILLE et Jean-Louis TOURNÉ, unis le 9 août 2014

Gérard POLO et Nicole ENGEL, unis le 11 octobre 2014

Patrice PUTERI et Cindy CIDAROPOULOS, unis le 11 octobre 2014

Noces d'orchidée à Belcodène

pour

Maryse et Roger

On fête les noces d'or, mais les noces d'orchidée ? Maryse et Roger Scamardi ont fêté 55 années de mariage avec leurs trois enfants, 8 petits-enfants et une arrière-petite-fille, Sélène.

Ils se sont mariés le 21 novembre 1959 à l'église de la Capelette, sous une haie de roues cyclistes faite par ses amis sportifs. Du sport, Roger en pratique depuis plus de 60 ans. Devenus Belcodénois depuis plus de 10 ans, nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



pour

Dany et Fernand

Danielle et Fernand Macheras ont, eux aussi, fêté leurs noces d'orchidée. C'est effectivement il y a 55 ans qu'ils s'unissaient à Belcodène, pour le meilleur et pour le pire, le 5 décembre 1949, jour de la Sainte Barbe. Et ils le disent eux-mêmes, ils n'ont connu que le meilleur, car depuis ce jour où Fernand, le Varois de Brignoles a rencontré Danielle la Belcodénoise ce n'est "que du bonheur".

De cette union, sont nées 3 jolies filles qui leur ont donné chacune 2 beaux petits-enfants.

A la retraite bien sur, mais débordants toujours d'activités, nos deux tourtereaux ont bien l'intention de couler encore très longtemps des jours paisibles entourés de l'affection de leurs famille et amis.

Et ainsi va la vie sous notre beau ciel de Provence...

Lou Messaïé de Belcodène



Le mot du maire



Mes Chers Concitoyens,

C'est déjà la fin de l'année. La période calendale est l'occasion pour tous, petits et grands, de profiter de la magie des fêtes, loin des tracas du quotidien. Cette période festive par excellence est surtout un moment privilégié de réunion de famille où la joie, la fraternité et le partage prennent le pas sur la morosité, les soucis et les difficultés, sans pour autant les occulter.

Pour notre village, même en cette période de fêtes, il faut savoir vigilance garder et continuer à traiter les dossiers. Que ce soit la question épineuse de la métropole, la difficile adaptation de la réforme des rythmes scolaires ou la baisse drastique des dotations d'état, pour ne citer que les plus emblématiques, vos élus communaux y sont attentifs et armés pour en minimiser les effets négatifs sur notre vie de tous les jours. Les grands projets communaux font eux aussi l'objet de la plus grande attention pour être menés à bien dans les meilleures conditions, toujours dans l'intérêt général.

Comme chaque fin d'année, pour les fêtes, Belcodène s'illumine et cette année accueille les santons de Provence qui vous attendent à l'Agence Postale, dans un décor typiquement Belcodénois.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, en famille et entre amis. Que 2015 vous apporte joie, bonheur, santé et comble vos vœux les plus chers. Bonne année à vous et à ceux qui vous sont chers.

Patrick Pin,
Maire de Belcodène

Cérémonie du 11 novembre

Cette année, c'est sous une pluie battante que la très nombreuse foule, venue assister à cette commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, a rejoint la salle de l'Ensoleïado après un bref passage devant le monument aux morts, où le Maire a déposé la gerbe portée depuis la Mairie par Clément et Alicia. C'est en effet à l'abri, dans la salle de l'Ensoleïado, qu'après que Patrick Pin ait lu son discours donnant son sentiment sur cette terrible guerre, que les jeunes écoliers ont donné lecture du message du secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants. La salle archi comble a ensuite observé une minute de silence à la mémoire et en l'honneur des trop nombreuses victimes de cette "grande guerre", dont on célèbre cette année le centenaire de sa déclaration. Puis, ce sont les 4 classes de CM2, CM1, CE2 et CE1 qui, réunies sur l'estrade avec leurs instituteurs, ont gratifié l'assistance d'une vibrante "Marseillaise". Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour du verre de l'amitié pour clôturer cette émouvante commémoration.



Le Plan d'Occupation des Sols dépoussiéré

Depuis l'adoption de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain en 2000, les POS doivent être transformés en Plans Locaux d'Urbanisme. Une ordonnance du 5 janvier 2012 a néanmoins précisé les conditions dans lesquelles les POS pouvaient être modifiés sans tomber dans le régime du PLU*. Respectant ces conditions, une modification simplifiée** du plan d'occupation des sols de Belcodène a été engagée par arrêté du Maire le 16 juin 2014.

Pourquoi modifier le POS ?

Pour mettre en adéquation le document d'urbanisme de la commune avec le nouveau paysage réglementaire :

- ▶ Les termes de SHON/SHOB sont remplacés par la surface de plancher
- ▶ Des éléments de développement durable sont intégrés conformément au Grenelle de l'environnement
- ▶ Les règles de construction sont toujours appréciées à la parcelle en cas de division foncière

Pour permettre une amélioration des conditions :

- ▶ De desserte et d'accès aux terrains en zones UA, UD et NB.
- ▶ D'implantation des constructions par rapport aux voies en zone UA.
- ▶ D'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives en zone UD.
- ▶ D'implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété en zone UA et UD.
- ▶ De réalisation des constructions et clôtures des zones UA, UD, NAF, NB et NC.
- ▶ De stationnement, en portant le nombre minimum à 2 places par logement en zone UA, UD, et NAE.
- ▶ De réalisation des piscines et annexes liées à une habitation existante, dont la superficie du terrain est inférieure au seuil minimum exigé, en zone UD
- ▶ Du droit à construire en augmentant le COS autorisé dans la limite de 20%, modifiant l'emprise au sol, la hauteur maximale de certaines constructions et les plafonds dans lesquels peut être autorisée l'extension des constructions existantes, dans les zones UD, NB et ND.

Pour maintenir l'activité économique de la carrière Bronzo au domaine Jean-Louis :

Depuis janvier 2008, une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) est exploitée sur le site d'une ancienne carrière de pierre à ciment, devenue champignonnière ensuite. Cette activité arrive à son terme au regard de son autorisation administrative et des limites de son périmètre d'exploitation. Il s'agit donc d'étendre la zone ND2 afin de continuer de combler l'ancienne carrière, sécuriser les galeries dans le cadre d'une réhabilitation à vocation environnementale et paysagère et de maintenir les emplois générés par cette activité.

L'élaboration du PLU pour bientôt :

La commune devra adopter un PLU conforme aux nouvelles réglementations au plus tard le 27 mars 2017. La mise en révision générale du POS de la commune sera donc engagée dans l'année 2015 et fera l'objet d'une concertation avec les habitants.

** Les POS peuvent être modifiés sans être transformés en PLU à condition de ne pas :*

- changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables ;
- réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ;
- réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance ;

*** Une modification simplifiée peut être engagée à condition :*

- de rectifier une erreur matérielle
- de ne pas majorer les possibilités de construction de plus de 20%
- de ne pas réduire les droits à construire
- de ne pas réduire une zone urbaine ou à urbaniser

A propos du risque inondation

Depuis quelques semaines, la Région PACA se trouve exposée à des épisodes orageux avec des dépressions concentrées localement et des précipitations abondantes. A l'instar des villages voisins, Belcodène n'est pas épargné, et a été touché principalement du 10 au 13 novembre 2014.

Le recensement des personnes sinistrées a été entrepris immédiatement et porté à la connaissance du service interministériel des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile avec le dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle - inondations. Le décret ministériel approuvant cet état de catastrophe naturelle a été publié le 7 décembre 2014, permettant ainsi l'activation des clauses d'assurance des particuliers.

La Préfecture des Bouches-du-Rhône n'a pas recensé de zones à risques d'inondations sur la Commune de Belcodène et n'a donc pas prescrit de plan de prévention d'un tel risque, contrairement aux risques de mouvement de terrain et d'incendie. Notre POS n'a donc pas délimité de zones en ce sens qui rendrait de nombreux terrains inconstructibles ou contraindrait fortement les constructions. Dans le cadre de l'élaboration du prochain PLU, une étude hydraulique générale pourra être réalisée afin d'identifier le comportement de chaque bassin versant et son potentiel de ruissellement au regard de l'occupation des sols. Il s'agira de dégager éventuellement des emprises foncières en amont afin d'y réaliser des bassins de régulation.

En attendant et pour minimiser les risques, les articles 640 et 641 du Code Civil s'appliquent et en appellent à la responsabilité de tous. Il est rappelé que si les propriétaires des terrains inférieurs se doivent d'accepter sans réserve les eaux de pluie qui découlent naturellement des fonds supérieurs, les propriétaires des terrains supérieurs ne doivent rien édifier qui entrave ni aggrave cet écoulement (digue, ponceaux, tranchée, etc...).

Nous devons donc tous veiller à respecter ces dispositions qui permettent de répartir et diluer le débit des eaux pluviales. Dans le cas contraire, la responsabilité juridique de chaque contrevenant sera engagée.

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-après, que les éléments principaux des délibérations importantes.

Budget Primitif 2014

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'adopter le Budget Primitif 2014 qui se résume comme suit :

■ Section de Fonctionnement :	
Dépenses	1 997 864,46€
Recettes	1 997 864,46€
■ Section d'Investissement :	
Dépenses	2 054 441,49€
Recettes	2 054 441,49€
Total	4 052 305,95€

Fiscalité directe locale 2014

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, Considérant qu'il n'est pas souhaitable d'alourdir en 2014 la fiscalité locale directe qui pèse sur nos administrés Décide de fixer, sans augmentation, les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2014 à :

- ▶ Taxe d'Habitation15,16%
- ▶ Taxe Foncière sur les propriétés bâties.....28,77%
- ▶ Taxe Foncière sur les propriétés non bâties101,54%

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, Considérant la nécessaire aide financière à apporter au tissu associatif local afin de lui permettre de poursuivre ses missions, Décide de l'attribution, au titre de l'année 2014, des subventions suivantes :

Association Sportive	
et Culturelle de Belcodène (ASCB)	3 250€
Club des Anciens de Belcodène	2 800€
Tennis Club de Belcodène	2 500€
Société de Chasse de Belcodène.....	2 000€
Cercle du Progrès de Belcodène.....	2 000€
Football Ligue Belcodène (FLB)	1 500€
Les Couleurs de Belcodène	650€
Handball Club de Cadolive et du Bassin Minier	500€
Leis Amics de Mesclun.....	300€
Olpas Provence Laïcité	300€
Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Bouilladisse	150€
Les Belles Anglaises de Provence.....	150€
Décorés du Travail	150€
COS du Personnel de la Mairie de Belcodène	50€
Total	16 300€

Autorisation de travaux de ravalement de façade

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, Vu le décret n°2014-253 du 27 février 2014 relatif à certaines corrections à apporter au régime des autorisations d'urbanisme,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles R 421-2 et R 421-17-1,

Considérant que les travaux de ravalement doivent être précédés d'une déclaration préalable dès lors qu'ils sont effectués sur tout ou partie d'une construction existante située dans une commune où le conseil municipal a décidé de soumettre, par délibération motivée, les travaux de ravalement à autorisation,

Considérant les qualités patrimoniales de la commune à protéger,

Décide de soumettre les travaux de ravalement de façade à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal.

Fusion des écoles communales

Depuis plusieurs années, l'école primaire de Belcodène s'est scindée en deux structures distinctes, une école maternelle d'une part et une école élémentaire d'autre part. Cette décision résultait d'une stratégie commune de la municipalité et de l'Education Nationale pour établir une carte scolaire plus cohérente et moins contraignante. Cette séparation ne devait être qu'administrative et n'occasionner aucune dépense nouvelle pour la commune.

Depuis, le contexte local a évolué et les effectifs des deux écoles fluctuent sensiblement, conduisant à des risques de fermeture de classe chaque année.

Aussi, le dédoublement des besoins générés par chaque entité génère une augmentation des budgets alloués aux dépenses des écoles (fournitures et matériel, frais d'équipement, coût de maintenance,...).

Sur proposition de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale et après avoir soumis l'éventualité d'une fusion d'écoles aux deux directeurs en place, Monsieur le Maire souhaite engager cette procédure qui permettrait de stabiliser le nombre de classes global de la commune en lissant les effectifs sur tous les niveaux, tout en veillant à une utilisation plus rationnelle des crédits municipaux.

Cette solution qui vise surtout l'assurance de la pérennisation de l'école communale sera soumise pour avis aux conseils des écoles de la rentrée scolaire 2014 et à l'IEJ de la circonscription pour constituer ensuite le dossier de demande d'autorisation auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Approuve le projet de fusion des écoles communales,
- Autorise Monsieur le Maire à engager la procédure administrative auprès des autorités compétentes.

Subventions au collège Font d'Aurumy de Fuveau

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention au collège Font d'Aurumy de Fuveau :
■ dans le cadre du voyage en Italie des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} du 14 au 18 avril 2014 auquel participeront 4 enfants de la commune. Le montant de la subvention sera de 50€ par enfant, soit au total 200€.

■ dans le cadre du voyage à Barcelone des élèves de deux classes de 3^{ème} du 10 au 14 novembre 2014 auquel participeront 4 enfants de la commune. Le montant de la subvention sera de 50€ par enfant, soit au total 200€.

Maintien de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Commune

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové n° 2014-366 du 24 mars (ALUR) modifie dans son article 136 les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales relatives aux communautés de communes et communautés d'agglomération.

Elle accorde désormais aux EPCI la compétence en matière de plan local d'urbanisme. Cette compétence sera transférée de plein droit à l'expiration d'un délai de trois ans après la publication de la loi pour les intercommunalités ne l'ayant pas déjà acquise ; sauf si, dans les trois mois précédant le terme du délai d'applicabilité (27 mars 2017), au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent.

Conseils Municipaux

Aussi, dans le contexte de la mise en place de la métropole Aix-Marseille-Provence, il apparaît essentiel d'affirmer dès à présent la volonté communale de conserver cette compétence essentielle de la maîtrise du développement local, dans le respect des règles de compatibilité avec les normes supérieures, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale adopté le 18 décembre 2013.

Vu l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014, Considérant l'intérêt que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

■ De s'opposer au transfert automatique de la compétence PLU à la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

■ De demander au conseil communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition.

Motion de soutien à l'Association des Maires de France (AMF)

Les collectivités locales et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économie de 50 milliards d'€ qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

▶ De 11 milliards d'€ progressivement jusqu'en 2017,

▶ Soit une baisse cumulée de 28 milliards d'€ sur 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'Association des Maires de France a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

L'AMF, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources. En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu des charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Belcodène rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

▶ Elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le "bien vivre ensemble",

▶ Elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire,

▶ Enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la repense pourtant indispensable au redressement des comptes publics. En outre, la commune de Belcodène estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, soutient les demandes de l'AMF :

▶ Réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,

▶ Arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,

▶ Réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Convention avec le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

■ D'approuver la convention à intervenir entre la commune de Belcodène et le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc, relative aux activités sportives, artistiques, culturelles, fixant la participation de la commune à 50% de la majoration des tarifs des activités appliquée aux enfants de Belcodène pour l'année 2014.

■ D'autoriser le Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

Demandes de subventions auprès du Conseil Général

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide du département sur les sujets et selon les plans de financement suivants :

Réhabilitation de deux bâtiments communaux

Plan de financement des études préalables :

CG13 (60%).....34 122,60€

Commune de Belcodène (40%).....22 748,40€

Total55 871,00€

Création d'un parking aux Hautes Bastides

Montant initial HT du projet67 765,00€

Montant HT du projet.....34 055,50€

Montant total HT du projet.....101 820,50€

Aide du département (73%)74 645,00€

Autofinancement de la commune27 175,50€

TVA financée par la Commune.....20 364,10€

Montant total TTC.....122 184,60€

Logiciel urbanisme

Montant HT du projet.....5 890,00€

Aide du département (60% du HT)3 534,00€

Autofinancement de la Commune.....2 356,00€

TVA financée par la Commune.....1 178,00€

Montant total TTC.....7 068,00€

Aménagement de l'Allée du Cimetière

Montant HT du projet.....74 790,00€

Aide du département (80% du HT)59 832,00€

Autofinancement de la Commune.....14 958,00€

TVA financée par la Commune.....14 958,00€

Montant total TTC.....89 748,00€

Clôtures au cimetière et autour du stade municipal

Montant HT du projet.....23 280,00€

Aide du département (80% du HT)18 624,00€

Autofinancement de la Commune.....4 656,00€

TVA financée par la Commune.....4 656,00€

Montant total TTC.....27 936,00€

Eclairage public du chemin de l'Adret

Montant HT du projet.....47 978,38€

Aide du département (80% du HT)38 382,70€

Autofinancement de la Commune.....9 595,68€

TVA financée par la Commune.....10 212,31€

Montant total TTC.....58 190,69€

Parking du transformateur Adèle

Montant HT du projet.....50 000,00€

Aide du département (80% du HT)40 000,00€

Autofinancement de la Commune.....10 000,00€

TVA financée par la Commune.....10 000,00€

Montant total TTC.....60 000,00€

Parvis du cimetière : aide à l'accessibilité (PMR)

Montant HT du projet.....106 901,50€

Aide du département (80% du HT)85 521,20€

Autofinancement de la Commune.....21 380,30€

TVA financée par la Commune.....21 380,30€

Montant total TTC.....128 281,80€

Ça s'est passé

Le 14 juillet à Belcodène



Dans la plus pure tradition Belcodénoise, c'est la soirée paëlla qui a démarré les festivités du 14 juillet, avec en ouverture un super apéro républicain offert à toute la population pour se mettre dans l'ambiance de la prise de la Bastille, il y a 225 ans de ça.

Et dans cette ambiance festive, les enfants ont attendu minuit pour la retraite aux flambeaux. Cette année les ados ont accompagné les plus petits et leurs parents pour faire le tour du village en musique et à la lueur des flambeaux.

A Belcodène, le concours de pétanque du 14 juillet fait également partie des traditions. Cette année, même les enfants ont eu droit à leur concours.

L'anchoïade, préparée par Josette, a clôturé les festivités au son de l'accordéon, avec toujours autant de succès.

Des traditions de village qui participent au mieux vivre ensemble, et qu'il faut maintenir.



Lou Mésajé de Belcodène



à Belcodène...

La Brocante de Septembre



Dimanche 7 Septembre 2014,
5h30 du matin et déjà quelques ombres
traversent le village en direction de l'école.

Est-ce déjà la rentrée scolaire ?

Non, il s'agit de la "Commission des fêtes" qui est en
marche pour accueillir les premiers exposants et mettre
en place l'organisation du vide grenier de Septembre.

Le soleil n'est pas encore levé, mais le temps est au beau,
et le restera tout au long de la journée.

Les exposants vont s'installer un par un à l'emplacement
qui leur a été réservé.

L'organisation d'une telle journée commence bien avant
la date prévue, par la prise des inscriptions, puis le
traçage la veille de l'ensemble des emplacements et la
préparation des tableaux facilitant le placement des
exposants.

Après le placement, une autre équipe de la "Commission
des fêtes" se met en place pour préparer les sandwiches
de midi : préparation de la braise pour les saucisses,
merguez et andouillettes et une nouveauté cette année,
les frites avec Gérard en chef d'orchestre.

La "Commission des fêtes" a encore une fois fait son
maximum pour que cette journée se déroule au mieux.
Sa récompense a été la satisfaction des exposants et le
nombreux public qui a visité les stands tout au long de
la journée.

Après une réunion de synthèse de la journée avec le
Maire il faut se mettre à préparer déjà la prochaine
manifestation.

Merci à tous ces bénévoles.



Cinéma en plein air :

une initiative Agglo/Mairie



Marcel Pagnol avait dressé son écran géant
sur la place de l'Ensoleiàdo où le public venu
nombreux a pu revoir, pour les plus anciens,
et découvrir pour les autres, ce monument
cinématographique provençal qu'est
"la femme du boulanger".

Le film original, en noir et blanc,
nous a replongé, le temps de cette
belle projection dans la Provence de Pagnol
si chère à nos cœurs et encore si présente
dans nos esprits.

Un bon moment d'émotion qui n'a pas
laissé insensible même les plus jeunes.

Les jeunes, à

Les vacances c'est du bonheur qui fait grandir à L'Espace Jeunes Léo Lagrange



La "colo" ou l'espace jeune demeure dans le langage commun, synonymes de temps de plaisir, d'éducation à la vie collective, à la pratique d'activités diversifiées, afin de vivre ensemble des moments uniques de découverte et de prise d'autonomie.

C'était trop bien ! Les activités étaient sympas, surtout le mini camp que je referai sans hésiter. Jocelyn est trop sympa !



La municipalité en association avec la Fédération Léo Lagrange qui sont les principaux organisateurs de ces offres d'accueil, a été de nouveau à l'écoute des demandes de nos ados. Ils ont mis en place durant les deux mois de vacances d'été des sorties, des séjours, et ont permis à nos jeunes de découvrir un autre environnement, d'autres lieux, de se faire de nouveaux copains et d'avoir plein de souvenirs à raconter.



L'espace jeune ça tue ! Y'a tout qui m'a plu ! La calanque de Sormiou le paradis, le séjour en Ardèche de la bombe !



A l'espace jeune les sorties étaient super bien, j'espère que l'été prochain ce sera tout aussi bien. Avec l'espace jeune on s'est régalé tout l'été !



L'espace jeune c'était trop bien ! Il y avait de supers activités, on a fait un super séjour entre copains, et les soirées étaient bien animées.



L'espace jeune est une très bonne idée. On fait ce que l'on veut et l'animateur est très sympa. Les sorties sont supers !



Belcodène...

Après les vacances, l'école de la citoyenneté :



Faire partie du conseil des jeunes est intéressant car on peut donner nos idées qui peuvent intéresser des adultes et rajeunir le village.

Le 21 septembre 2014, la nouvelle équipe du conseil municipal des jeunes était officiellement composée de douze garçons et de neuf filles de 10 à 16 ans :

Clara Beaufocher, Hugo Bernard, Baptiste Bert, Alicia Colliez, Théo Dalmat, Noa Dalmat, Emma-Lisa Fourty, Killian Gascon, Kenzo Gascon, Lison Laurent, Benjamin Lietard, Léa Lorange, Nicolas Loth, Nicolas Martin, Kim Nalin, Océane Seghetti, Alexandre Tagliaferro, Stella Tagliaferro, Solène Tagliaferro, Martin Thibon et Nils Thibon.

Le "CMJ" permettra à nos cadets de s'exprimer sur tous les problèmes qui les concernent directement, mais sera aussi un apprentissage de la citoyenneté, une sorte d'instruction civique "grandeur nature". Il leur donnera l'occasion de définir eux-mêmes des politiques adaptées à leurs besoins, d'élaborer des projets et de les mettre en œuvre.

En outre, un conseil des jeunes doit favoriser le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs représentants élus.

Les jeunes, de par leurs propositions émises au sein du conseil, doivent permettre une amélioration du cadre de vie et de la politique pour la jeunesse, ainsi que pour la collectivité entière.

Le Conseil Municipal des Jeunes est né

J'ai voulu participer au conseil des jeunes car je trouve intéressant de pouvoir faire avancer notre belle commune.

Proposer et débattre mais aussi être dans l'action !



C'est parce que j'aime mon village, que j'ai vu mes parents s'y investir et maintenant c'est à mon tour.

Avant qu'on me propose le conseil municipal des jeunes, j'avais déjà quelques idées pour essayer d'améliorer le village pour les grands et aussi pour les petits.



Je me suis inscrit au conseil municipal des jeunes pour m'investir dans la vie du village et pour voir comment ça fait d'être conseiller municipal.

21 septembre 2014

Pour la 5^{ème} année consécutive,

Ou "Quand le cheval se substitue à la colombe"

Cette année, sur la séduisante proposition de Nathalie Dalmasso-Crespy, Conseillère Municipale déléguée auprès de l'Association Française des Communes, Département et Régions pour la Paix, et grande passionnée du monde équestre, le Conseil Municipal a, unanimement adopté cette belle idée que d'associer à la fête de la paix celle du cheval, car ce 21 septembre était à la fois journée internationale de la Paix et fête nationale du cheval.



Beaucoup de monde en ce matin ensoleillé du 21 septembre, venu assister au lancement de la parade équestre mise en scène par l'association "Caballo Criado", une troupe d'amis de Nathalie.

Partis de l'amphithéâtre du jardin d'enfants pour rejoindre la place de l'Ensoleñado, en passant par la mairie, avec au total 5 étapes, tous ensemble nous avons suivi au pas lent des chevaux un groupe de 15 cavaliers revêtus de magnifiques costumes traditionnels Espagnols, Argentins, Touaregs, Mexicains et Américains, montés sur de magnifiques chevaux.

Une chouette balade culturelle jalonnée d'étapes de démonstrations commentées par Nicolas Crespy. Et c'est donc à l'Ensoleñado, sur le terrain de boules que prit fin cette magnifique représentation avec une grandiose démonstration de clôture.



Belcodène fête la Paix !



A l'intérieur de la salle, une exposition de dessins sur le thème de la Paix et du cheval, réalisée par les enfants de la garderie périscolaire attendait les visiteurs. Elle côtoyait une autre exposition, celle-là composée de photos illustrant le défilé équestre qui venait de se passer et proposée par l'association organisatrice. Sur la place, près de la fontaine était dressée une estrade près de laquelle tout le monde s'est regroupé. Quelques instants plus tard, après son discours de bienvenue, Monsieur le Maire intronisait le tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes qui fut présenté à tous les Belcodénois présents. Chaque enfant fut appelé et gravit les quelques marches de l'estrade pour se présenter et se faire remettre l'écharpe rouge et or de Conseiller. Puis avec Patrick Pin, et à leur propre initiative, ils accomplirent leur première tâche municipale en plantant leur olivier de la Paix. La matinée s'acheva autour du buffet mis en place par la commission des fêtes, et chacun, à l'invitation de Monsieur le Maire leva son verre à la Paix, montrant ainsi son attachement à cette culture de Paix que promeut la municipalité et que défend de si belle manière la jeunesse de Belcodène.





BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



20 ans, ça se fête !



La bibliothèque a soufflé ses 20 bougies ! Que d'évolution depuis ! 650 adhérents fréquentent ce lieu de culture et de rencontres qui a été transféré des préfabriqués des anciennes écoles en 1994.

Si l'on vous parle "d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître", la bibliothèque est bien l'un des symboles du développement de notre village.

Jean Robert Dagorn, et Pierre Tagliaferro, en ont très bien résumé l'histoire.

Avec nos bibliothécaires, Christelle Tagliafero et Fanny Camoin, la bibliothèque, c'est aussi l'heure du conte, la soirée mille-feuilles, le blabla bulles, ou les avis et critiques

des lectures de chacun ; le tout permettant des échanges enrichissants entre lecteurs, sans oublier la partie médiathèque.

Depuis cet anniversaire, on aperçoit le nouveau panneau signalétique "Bibliothèque municipale" dès l'arrivée dans le village, sur la façade de la bibliothèque.

Le groupe Trio Tentik a accompagné en musique l'apéro festif qui a clôturé cette sympathique manifestation.





Centre Aéré : La bonne humeur était de mise au centre de loisirs

Comme chaque année durant les deux mois de vacances d'été, la municipalité en partenariat avec la fédération Léo Lagrange, a proposé un accueil pour nos petits Belcodénois âgés de 3 à 13 ans dans des locaux repeints à neuf.

Pascale, la directrice, et ses animateurs ont proposé des thèmes divers et variés, et au programme établi, s'est ajoutée une grande part d'initiative de nos petits.

Cette petite fourmilière très sympathique s'est éclatée entre les sorties à la mer, Aqualand, le "Bois des lutins" et bien d'autres, mais a aussi participé à une multitude d'activités dans ce cadre privilégié qu'est notre centre de loisirs de "Manaque et Coudoulet".

Tout était prévu pour que nos chérubins ne voient pas les vacances passer.

Le centre de loisirs c'est super ! Ce sont les enfants qui le disent, et comme la vérité sort toujours de leurs bouches, comment ne pas adhérer à cette affirmation !

Les animations du Relais Assistantes Maternelles



Le Relais Assistantes Maternelles organise des animations pour les assistantes maternelles en activité sur le village et les communes environnantes.



La Mairie, qui a à cœur d'encourager les initiatives en direction de la petite enfance, met à l'Ensoleiàdo un lieu d'accueil et du matériel à disposition. Le RAM propose ainsi, les troisièmes jeudis de chaque mois, diverses activités, comme par exemple :

- ▶ Éveil aux mouvements dansés
- ▶ Peinture aux doigts
- ▶ Éveil sensoriel
- ▶ Pâte à sel

Un spectacle de Noël est également prévu le 18 décembre.



En contactant le 04 42 65 65 72, les parents et les assistantes maternelles qui le souhaitent peuvent obtenir tout renseignement concernant le fonctionnement du RAM, ou un rendez-vous en Mairie (le premier mardi de chaque mois entre 15h et 17h).

École Communale

Belcodène, Année



Eliane d'Amore

scolaire 2014/2015



Ecole Communale Eliane d'Amore

Petite Section

Classe de Mme Le Roch

ARNETTE Diane
 BATTISTONI Valentin
 BERGIEL Jessy
 BILLAUD STAIQUELY Sacha
 COUTURIER Emma
 COUTURIER Mathias
 DUBOUT Jules
 DOSSETTO Louise
 GANGI Liana
 GAYET Romain
 MANOPOULOS Mathilde
 PELLEGRINO Quentin
 PELLET Estelle
 PIERINI BLANC Scarlett
 RAYMOND Raphaël
 RUAT Aurine
 SCHAFF Anthéa
 STEINMETZ Jade
 TARPINIAN Noah
 TEGLIA Léo
 VENZONI Chloé
 ZAMMIT MANEILLE Anton

Grande Section et CP

Classe de Mme Rhouma

Grande Section :

ALCIATO Océane
 BARSE Alice
 BERMUDEZ Marla
 BERT Anaïs
 BROUILLET Anouk
 CARBONARO Mathis
 DOUCET Antoine
 JULLIEN Paul
 LEDOUX Salomé
 MEZOUAR Louane
 MOMPER Nathan
 SCHWING Julia

CP :

ABOUT Nathan
 BLONDET Lou
 BOCCIA Lucas
 GENOVESE Angelina
 HUGUET Océane

CP / CM1

Classe de Mme Pardigon

CP :

BONDOUX Maxence
 BOURGES Edouard
 CICCARIELLO Manon
 LEDOUX Maïlys
 MANESSE Clara
 MANOPOULOS Juliette
 ROSSELLI Maëlis

CM1 :
 ASCOTT Loren
 BRION--FLECK Romain
 CARBONARO Laura
 COHEN Raphaël
 DALMAT Noa
 FONTANA Adam
 GENOVESE Lorenzo
 GIRALDO Méline
 GONTIER-ACKERMANN Salomé
 HEUB Emeline
 LEFEVRE Maëlle
 MARTIN Héloïse
 PANCARTE Théo
 SUPERSAC Gaëtan
 TORRE Alexandre
 TORRES Eléna
 TOUREL Emma

CM2

Classe de Mme Hacher

ABOUT Mathieu
 ARNAUD--LAYANI Tilia
 BARONE Paul
 BARTEÏ Chloé
 BERENGER Flavie
 BERT Baptiste
 BOCCIA Mathys
 BOSCHETTI Océane
 COLLIEZ Alicia
 DESSEIGNES Yoann
 FERTRAY Clément
 FIGUIERES Léna
 FORTUNÉ Yohan
 FLECHER Thomas
 GRIFFE Léa
 GROSJEAN Noé
 KLINGELSMIDT Lisa
 LORENTZ Antoine
 MANEGLIA Camille
 MARTIN Mathilde
 PUILLAT Dorian
 SIRI Manon
 TAGLIAFERRO Solène
 THIBON Nils
 TORRE Loucia

Année scolaire
 2014/2015

Moyenne et Grande Section

Classe de Mme Ziegler

Moyenne Section :

ALCIATO Marine
 BRIGATI Julia
 CARROT Leïa
 CHOURAQUI--CROZATIER Diane
 CICCARIELLO Tristan
 CLAUDE Sacha
 de MONCHY--LAYANI Nina
 ELHASSANI MATULO Lizzie
 FEUGAS Juliette
 GAMBÉY Candice
 GAYET Morgan
 HAMMOUCHE Zakarya
 KABAR Léonie
 LEMAIRE Léa
 LUBIENICKI BENAROCHE Mati
 MANESSE Mattéo
 ORSINI Fabio
 PERRA BRIHMAT Paul
 SROUCHI Anaë
 TRIBLE Eline
 VAUTIER Elisa
 ZOLDAN Lilou

Grande Section :

BONDOUX Camille
 COSTA Mathéo
 LALLEMAND Alcyone
 LYON Timéo
 POTET Robin
 POTHIN Camille

CE1

Classe de Mme Crozatier

ALLOËND-BESSAND Tristan
 BERGIEL Cassie
 BLANC Didier
 BOCCIA Léna
 BOSCHETTI Lilou
 BROUILLET Alexandre
 COLLIEZ Erine
 DEMDJIAN-CONSTANTIN Sevan
 FONTANA Sofia
 GODDARD Paul
 LECOMPTE Roméo
 LIETARD Gabin
 MANGILI Margot
 NATHIEZ Jade
 PANCARTE Alban
 PECHEREAU Solène
 POTET Léo
 RAYMOND Lenny
 RUAT Mathis
 SEGHETTI Marine
 TARPINIAN Lucas
 TASSY Guillaume
 TOSI Charlotte

CE2

Classe de Monsieur Bellegarde

BERMUDEZ Malou
 BONNEAU Paul
 COSTE Loys
 DAGORN ORSONI Baptiste
 DE CARO Nelly
 DIAS PINTO Cléa
 DUBOUT Arthur
 GALLO Mathieu
 LADERRIERE Lucie
 LEFEVRE Romane
 LYON Ilona
 MANEGLIA Hugo
 MARINO Lili-Rose
 NOMICOS Bastien
 ORSINI Anthony
 PASQUIER Léo
 PRATESI Jennifer
 SANCHEZ Lara
 SCHAFF Adrien
 STEINMETZ Wendy
 TEXIER Thomas
 VIVIEN Jules



Les Nouvelles Activités périscolaires



Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Mairie a fait le choix de renforcer la garderie municipale de manière à offrir aux enfants un accueil périscolaire de qualité. Les élèves de l'école de Belcodène ont la possibilité de participer à différentes activités.

De 16h15 à 17h, le personnel communal, sensibilisé à la connaissance des besoins de l'enfant et aux techniques d'animation, organise des ateliers adaptés à chaque tranche d'âges. Afin de diversifier les activités proposées, les 4 agents municipaux suivront un plan de formation tout au long de l'année (théâtre, sports, nouvelles activités manuelles...). Le principe étant de respecter les choix et les envies de chacun, pour que la garderie soit toujours un plaisir.



Les maternelles encadrées par les 3 ATSEM, après avoir pris leur goûter, peuvent choisir la salle de motricité ou le stade, pour pratiquer des activités physiques et ludiques (jeu de l'écureuil, jeu du poisson-pêcheur, initiation zumba, relaxation, jeu de quilles, jeux de sociétés, lectures...).

Quant aux élèves de l'école élémentaire, ils se voient proposer un projet d'animation complet, regroupant des activités manuelles, des grands jeux collectifs ou encore la rédaction d'un journal. Il s'agira, au cours de l'année de suivre les aventures d'un petit robot sur différents thèmes (Paix, astronomie, légendes et contes) pour apprendre tout en s'amusant. S'ils préfèrent, ils peuvent faire leurs devoirs dans un lieu calme, les lundis, mardis et jeudis.





Cette année, les petits Belcodénois ne vont pas seulement bien manger à la cantine, ils vont aussi apprendre à mieux manger au quotidien.



Provence Plats et la restauration scolaire

A l'occasion de la visite du site de production de la société Provence Plats, qui prépare et livre les repas de l'école, les élus municipaux ont demandé au prestataire de prévoir six interventions de la diététicienne tout au long de l'année scolaire. La première, qui a eu lieu le vendredi 10 octobre 2014 entre 12h et 14h, et qui a enthousiasmé tous nos petits écoliers, avait pour thème "la découverte des groupes alimentaires".

Les prochaines aborderont "le petit déjeuner, repas le plus important de la journée", "le déjeuner", "les produits sucrés", "les saveurs" et enfin "le bio".

Sous forme ludique, les enfants seront sensibilisés à l'hygiène et l'équilibre alimentaire.

Après cela, il ne sera plus permis de mal manger et de gaspiller à Belcodène !





Noël à Belcodène

Dans le cadre de la Biennale Internationale de l'Art Santonnier,
Les santons de Provence
font une halte à Belcodène

Pour la première fois
 cette année, la
 municipalité a choisi
 d'honorer la tradition
 provençale de la crèche.



Des bénévoles ont créé un décor
 autour d'une quinzaine de
 santons. Vous pourrez admirer
 le résultat de leur travail à partir
 de la mi-décembre.
 Rendez-vous à l'agence postale
 qui pour l'occasion sera illuminée
 jours et nuits afin que vous
 puissiez profiter de cette crèche
 provençale à toute heure.
 Si cette initiative vous séduit,
 le décor devrait s'agrandir et
 vous verrez arriver de nouveaux
 personnages l'année prochaine.
 Bonnes fêtes de fin d'année et
 vivent les traditions provençales !

**Déchets :
 passons au vert !**

silim
bronzo Location de bennes
 et de compacteurs
 Récupération, transport
 valorisation, recyclage
 tous types de déchets

tep Traitement des déchets spéciaux et toxiques
 Fourniture des conditionnements
 Pompage, collecte, transport

bondil
spgs Travaux d'assainissement
 Débouchage, pompage, vidange
 Curage de toutes canalisations
 Inspection télévisée de réseaux
 30 / désinfection, dératisation, désinsectisation

04 91 00 68 50
www.eauxdemarseille-environnement.fr

**Eaux
 de Marseille**
 ENVIRONNEMENT

Tarifés non-jetables 100% recyclés

Du nouveau dans les transports en commun au départ de Belcodène

1°) Pour se rendre à Aix-en-Provence

La ligne 11 Carreize du Conseil Général

La ligne 11 propose trois nouveaux horaires pour se rendre à Aix-en-Provence en partance de Belcodène et fonctionne toute l'année sauf les dimanches et jours fériés.

Départ "Les hauts de Belcodène" 6h50 - 7h40 - 12h30 via Les cantonniers, La poste, L'école et L'albinos en direction de la Destrousse autoroute et arrivée à la gare routière d'Aix en Provence 7h47 - 8h44 - 13h23.

(les horaires complets de cette ligne 11 Belcodène -Aix sont à votre disposition en Mairie)

2°) Pour se rendre à Aubagne

La ligne 109 du Bus à la Demande de l'Agglo.

De Belcodène jusqu'à la Bouilladisse et récupérer les diverses correspondances Ligne 72 carreize ou Ligne 5 de l'agglo.

Réservation en composant le 0800 10 52 80

Société de Chasse de Belcodène

L'assemblée générale passée, nous nous sommes mis au travail pour la préparation de la saison 2014-2015 :

- ▶ Emblavures en sorgo, tournesol, sainfoin, pois-chiches et luzerne.
- ▶ Repeuplement en lapins, lièvres et perdreaux.
- ▶ Débroussaillage, élagage des zones d'ensemencement et aménagement des points d'eau et leur accessibilité.
- ▶ Réfection de tous les miradors pour sécuriser le tir au grand gibier. Lors des battues des panneaux sont posés aux entrées des chemins d'accès DFCL afin de prévenir tous utilisateurs de la nature.



Semences dans les collines

16^{ème} Journée des Seniors

Le jeudi 9 octobre 2014 s'est déroulé la 16^{ème} journée des Seniors. A cette occasion nous avons pu noter la présence de Messieurs Roger Tassy Conseiller Général, responsable de chasse et pêche ; Patrick Pin Maire de notre commune avec ses représentants municipaux de Francis Pelissier ancien conseiller général et maire de La Bouilladisse, ainsi que Madame Elisabeth Cordi Agent patrimonial de l'ONF nouvellement affectée sur notre secteur. Pour des raisons personnelles, Madame Danielle Garcia, Vice Présidente du CG 13, également invitée, s'est excusée, n'a pu être présente.

Une journée de convivialité pour tous nos Seniors. La Commission pense la reconduire l'an prochain avec autant de brio, en espérant que le temps le permette comme cette année. Nous nous sommes retrouvés avant la matinée de chasse autour du traditionnel casse-croûte matinal. Après la partie de chasse, qui a confirmé que nos Anciens ont encore bon pied et bon œil pour ajuster leurs tirs et le partage du tableau réalisé par les vétérans, le verre de l'amitié et les traditionnels discours des autorités, le repas a été servi dans la salle des fêtes de Manaque et Coudoulet. Puis il y a eu la partie de boules.



Journée des Seniors

Mais où vont désormais les grives et le merle noir en migration et en hivernage ?

C'est en effet la question que se posent de nombreux chasseurs. Le changement climatique qui nous touche va-t-il se poursuivre ?

Où vont ces espèces aujourd'hui alors qu'elles fréquentaient notre région jadis en plus grand nombre ?

Que pourrait-il se passer dans l'avenir ?

Sans vouloir jouer au sorcier, nous pourrions dire que demain ne peut être pire. En effet nous sommes actuellement dans une période chaude avec certes quelques hivers froids et secs, rares et moins fréquents. Nous avons montré que depuis la nuit des temps les périodes se succèdent et donc la prochaine devrait en toute logique être plus favorable aux migrations : ne désespérons pas et continuons à chiler.



Cercle du Progrès

Week-end du 15 août

Le traditionnel Aioli organisé par le Cercle accueillait cette année encore 120 convives qui ont fait honneur sans modération à notre célèbre plat régional, entièrement préparé sur place. Comme depuis plusieurs saisons, l'animation musicale a été confiée à Nicolas, à la grande satisfaction de toutes les personnes présentes.

A l'occasion de son discours de bienvenue, le président Pierre Tagliaferro, en remerciant l'ensemble de ses bénévoles, membres de la Commission du Cercle aidés par les amis habituels venus leur donner un coup de main, a rappelé la nécessité d'entretenir et promouvoir le bénévolat afin que l'ensemble des associations Belcodénoises puisse, comme le Cercle, continuer à exister pour la plus grande satisfaction de la population. Souhaitons que le message soit passé.



Lotos de fin d'année

Comme chaque année, la saison des lotos du Cercle a commencé dès le premier dimanche de novembre et se terminera le dernier dimanche de janvier, jour de l'Assemblée Générale annuelle et de l'apéritif offert à tous les Belcodénois. Vous êtes déjà nombreux à avoir "crié" pour une quine ou un carton plein et avoir ainsi gagné l'un des nombreux lotos proposés. Il est encore temps pour vous, de venir nous rejoindre pour partager, en toute convivialité, un bon moment, et repartir, qui sait, avec un filet garni, un demi agneau ou un jambon cru. Pour cela, nous vous attendons tous les dimanches à 17h30 au Cercle du Progrès.

Les Amis Sans Frontières (ASF)

Qui sommes nous ?

ASF : amis sans frontières est une association nationale, humaniste, ce qui sous entend le respect des personnes.



Que faisons nous ?

Nous tricotons pour des enfants et des bébés, l'association fournit la laine, les aiguilles, nous offrons notre temps.

Une nouvelle association à Belcodène !



Pour qui ?

Pour les enfants nés dans des foyers en grandes difficultés économiques et sociales, à Marseille, les dons sont distribués à la maternité Saint-Joseph, au service social pédiatrique de la Timone, une maison familiale ainsi qu'au SAMU social.



Comment ?

Le principe de base est de faire plaisir en se faisant plaisir. Nous nous réunissons un lundi sur deux dans la salle Boggy prêtée gracieusement par la mairie. Là dans la bonne humeur, la convivialité et la gourmandise, nous partageons nos idées, nos envies et nous sommes émerveillées par le travail des autres, puis entre-temps chacune tricote chez elle.

Tous les deux mois, nous allons rencontrer nos amies marseillaises et nous leur apportons tous nos ouvrages. Ce sont elles qui organisent la distribution.



Nos objectifs ?

Être encore plus nombreuses à partager ces bons moments.

Comment nous joindre ?

Patricia Defazy : 04 42 70 61 44
Marie-Claude Limouzy : 06 22 23 16 08
Sophie Garguilo nous a créé un superbe site d'informations: belcodene.net



Club

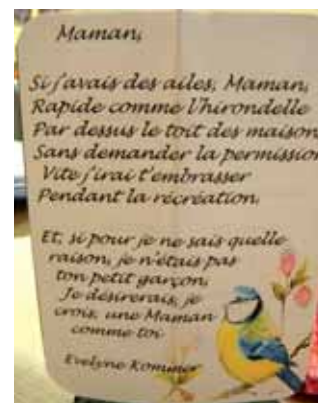
C'est vrai, nous nous sommes quittés à notre retour du Mucem en Avril 2014.

Les congés n'étaient pas encore d'actualité et nous sommes partis le 13 mai avec le bateau pour nous nicher sur l'île des Embiez. Après une visite du port de Bandol avec son marché coloré, nous avons découvert les criques sauvages et les forêts de pins. C'est sous un mistral déchainé que nous avons fait notre balade en petit train sur les hauteurs de l'île.



Quelle vue magnifique avec cette mer bleu-vert couverte d'écume. Un soleil lumineux nous a accompagné tout le long de la journée.

Juin, marque toujours pour nous la fête de nos mamans. Marco notre animateur du jour, nous a donné un joli récital et a rendu un merveilleux hommage à nous toutes. Nous avons dansé et pour la fin de cette belle journée, une rose était distribuée dans une joyeuse ambiance.



des Anciens



Il y a eu aussi le traditionnel **concours de boules à Auriol**, et malgré une journée ensoleillée, une bonne paëlla, nous passerons vite sur les résultats de nos participants.

Bientôt les vacances et comme toujours c'est à Manaque et Coudoulet que notre section arts décors s'est déplacée pour créer des papillons multicolores... avec des bouteilles en plastique.



Le 4 septembre, reprise de nos activités avec un programme encore très attractif.

C'est sous le signe de la chaleur et de l'été indien que nous sommes partis vers le site du Conseil Général, "**l'étang des Aulnes**" où Thierry et son acolyte du jour, Eric, ont dynamisé la salle avec leurs blagues, leurs tableaux de "vieilles mémés" de "bonne du curé", et nous avons pu découvrir le talent de chanteur et de chanteuses de certains et certaines de nos adhérents(tes). Nous avons repris le car avec nos zygomatiques fatigués... mais qui s'en plaindrait ?...



Les vacances approchant, nous ne pouvions nous quitter sans faire notre **dernière sortie : objectif la Camargue**. Par un temps superbe, promenade en bateau sur le petit Rhône, à la découverte de la faune et de la flore. Des manadiers nous attendaient tout le long du parcours et c'est dans un décor camarguais que nous avons apprécié le plat régional, la gardianne de taureau. L'Après midi, visite en calèche du domaine avec deux chevaux... et les moustiques. Mais la sympathie des gardians nous a fait oublié ces petits désagréments.



Le 23 octobre, **Châtaignes au goûter**, des grillées, des bouillies le tout accompagné par du pétillant bien frais. Le jeudi suivant, un goûter surprise pour les gourmands et rendez-vous était pris pour le jeudi 6 novembre qui nous retrouva en départ vers **Marseillan**, pour déguster les coquillages à la ferme marine. L'après-midi, nous avons digéré en nous arrêtant à la coopérative de Frontignan.



Le 18 Novembre, c'était la **journée "prévention routière"** sous la houlette de la mairie et de Nathalie Dalmasso-Crespy. Encore une opportunité pour se remettre à niveau et continuer d'être de bons conducteurs.



Nous aurons notre grand loto le 6 décembre, notre repas de Noël le 18 et nous nous retrouverons début de 2015 avec encore un programme bien chargé.

Football Ligue de Belcodène

Saison 2013/2014

Au cours des 2 Championnats et de la Coupe 11 équipes (99 inscrits de plus de 16 ans) s'affrontent d'octobre à juin, le dimanche sur le stade synthétique de Belcodène.

1-Master Ligue 1 & Master Ligue 2 :



Le champion de la Master Ligue 1 est "l'International de Belcodène" pour la 4^{ème} année consécutive.

Le champion de la Master Ligue 2 est le "Dynamo de Belcodène" qui rejoint ainsi la Ligue 1 pour la saison 2014/2015.

2-Coupe de la Ligue :

La Coupe de la Ligue a été remportée par "les Diables de Belcodène" (équipe Ligue 1).



Tournois de juin 2014

1-Tournoi intercommunal du 31 mai 2014 :

Accueil à la belcodénoise des 11 équipes (77 participants). Tous les clubs invités : Fuveau, Gréasque, la FCEH (entente Roquevaire, Auriol, la Bouilladisse, la Destrousse) ont été ravis de l'excellent déroulement de cette journée et les enfants ont hâte de revenir en 2015.



2-week end Free Foot le 14 juin 2014 :

Environ 70 enfants de Belcodène de 5 à 15 ans se sont affrontés lors de ces rencontres amicales annuelles organisées entièrement par nos 3 ados Romain, Quentin et Rudy.



3-la "Christophe Venzoni Cup" (CVC) 2014 les 28 et 29 juin :

110 inscrits, 16 équipes.

Comme chaque année les fidèles supporters étaient au rendez-vous dans une très bonne ambiance et comme toujours un football fair-play conforme à l'esprit FLB.

L'équipe du Brésil a gagné cette coupe si convoitée chaque année.

Autres événements organisés en 2014

- ▶ Loto en juin
- ▶ Retransmission sur écran géant en juillet
Salle du Temps Libre des matchs de l'équipe de France lors de la Coupe du Monde 2014 au Brésil
- ▶ Apéritif offert au village le 19 septembre à l'occasion des inscriptions 2014/2015

Ecole de Foot (plus de 50 inscrits de 5 à 15 ans)

En clôture de la saison 2013/14 une cinquantaine d'enfants/ados sont partis s'éclater à OK Corral le 29 mai 2014. Ce fut une belle journée au cours de laquelle s'est établie une grande solidarité entre petits et grands afin que tous profitent au maximum des manèges.

Pour bien entamer la saison 2014/15, les jeunes de l'école de foot se sont défoulés, pour supporter les Bleus, dans les tribunes du stade Vélodrome le 18 novembre 2014 lors du match amical France/Suède.

La 1^{ère} équipe de foot de Belcodène

L'équipe sénior FL Belcodène a été créée à la rentrée, composée de 13 joueurs dont 12 Belcodénois. Depuis elle brille dans le Championnat à 7 Départemental (FSGT) grâce à ses victoires successives.

Matches et résultats à suivre sur notre site internet.



Halloween 2014

C'est la 3^{ème} année que la FLB organise cette soirée pour petits et grands, et encore une forte participation de personnages d'épouvante. Merci à Fabio, notre cher épicier qui a offert des tas de bonbons sur une ambiance assurée par Romain.

A noter dans vos agendas

Réveillon du 31 décembre 2014, de 22h à 04h, salle Manaque & Coudoulet
Loto d'hiver le samedi 17 janvier 2015, à 17h30 salle du Temps Libre (P. BOGI)

Bon à savoir

Le site internet de la FLB a fait peau neuve (beaucoup plus pro) grâce à Sophie Garguilo.

Toutes les activités, infos et photos y sont détaillées.
Pour le consulter : www.football-ligue-belcodene.fr

Le président de la Football Ligue Belcodène, Nicolas Silvia, remercie les bénévoles du club, plus nombreux chaque année, grâce auxquels la FLB est si dynamique au sein du village.

Une question ? Une info ?

Appeler Nicolas au 06 11 12 07 86



Tennis-Club de Belcodène (TCB)

Une nouvelle saison pour le TCB.

Les équipes ont repris le chemin des courts avec l'open 13 des cantons, la seule épreuve mixte de l'année et le championnat des plus de 35 ans où le TCB a inscrit une équipe femmes et une équipe hommes. Souhaitons-leur bonne chance et beaucoup de plaisir sur les terrains.

Les moniteurs, Christelle et Stellan, ont eux-aussi entamé leur saison, auprès des jeunes et moins jeunes, pour parfaire la technique, mais aussi transmettre leur passion pour le tennis. Le nouveau Club House a été ouvert, en avant première, pour les premières rencontres et a fait bien des envieux parmi nos visiteurs.

La décoration intérieure et l'ameublement de cette belle réalisation que nous allons effectuer au plus tôt, va offrir au club un espace de convivialité sans pareil.

Si vous êtes joueur, simple amateur de tennis, ou désireux de faire connaissance avec ce sport, nous serons très heureux de vous accueillir au Tennis Club de Belcodène que nous voulons être, avant tout, un lieu de rencontre et de convivialité.



Association des Parents d'Elèves

Un nouveau bureau vient d'être élu. Le mot d'ordre : convivialité ! Nous souhaitons rendre à l'association ses valeurs simples et traditionnelles. Nous voulons recentrer nos actions sur les enfants et les projets scolaires, pour créer de la proximité avec les enfants, mais aussi avec les parents, le corps enseignant, et la mairie. Nos objectifs : travailler et partager des moments forts, tous ensemble, pour nos enfants !

L'APE est une association loi 1901 sans but lucratif. L'association est neutre du point de vue politique et confessionnel, et n'adhère à aucune fédération nationale. Notre rôle est de représenter les parents d'élèves aux conseils des écoles du Groupe Scolaire Eliane d'Armored de Belcodène, de défendre les intérêts de nos enfants.

Les élections des délégués de parents d'élèves se sont tenues le 10 octobre dans l'enceinte de l'école.

Nous organisons également des manifestations festives et/ou culturelles, afin de financer les projets pédagogiques de l'équipe enseignante. Le calendrier évènementiel de cette année reflètera notre volonté de générer du lien, notre envie de vivre des instants conviviaux.

En tant que parents ayant vos enfants à l'école de Belcodène, vous faites partie sans le savoir de l'APE. Alors passez le pas et apportez nous votre soutien concrètement ! Vous pouvez donner de votre temps à l'association de différente manière :

- ▶ activement en intégrant notre équipe et notre conseil d'administration
 - ▶ occasionnellement en aidant à la préparation des manifestations
 - ▶ ponctuellement en tenant un poste le jour J d'une manifestation
 - ▶ passivement en vous rendant aux évènements
- Pour nous contacter : ape.belcodene@gmail.com**

Le Bureau 2014/2015

- ▶ Présidente : Valérie Scotto Di Cesare
 - ▶ Vice-Présidente : Sophie Ledoux
 - ▶ Trésorier : Christophe Lyon
 - ▶ Vice-trésorière : Séverine Claude
 - ▶ Secrétaire : Valéria Brouillet
 - ▶ Vice-secrétaire : Nathalie Potet
- Parents Délégués élus pour l'École primaire :**
- ▶ CP/GS : Valéria Brouillet
 - ▶ CE1 : Sophie Lecompte (suppléante Nathalie Potet)
 - ▶ CE2 : Christophe Lyon (suppléante Carole Lyon)
 - ▶ CM1/CP : Sophie Ledoux (suppléante Wahiba Fontana)
 - ▶ CM2 : Yaël Layani (suppléant Laurent Desseignes)

Parents Délégués élus pour l'École Maternelle :

- ▶ PS : Cindy Blanc (supplément Rémi Tarpinian)
- ▶ MS/GS : Nathalie Potet (suppléante Elisabeth Goux)

Manifestations en 2014/2015

- ▶ **Opération Mugs décorés avec les dessins des élèves :** période de commande du 22/09 au 17/10. Remise des mugs le 19/12 au goûter de Noël de l'APE dans la cour de l'école.

- ▶ **Cross de l'école élémentaire :** le 17/10. Goûter et médailles offerts par l'APE + soutien encadrement et animation.
- ▶ **Tombola** (la seule de l'année !) : période de vente des tickets du 17/10 au 28/11, tirage le 19/12 au goûter de Noël de l'APE dans la cour de l'école. Lots : tablette tactile IPAD d'Apple, mini motoquad essence, journée en famille à Marineland, panier gastronomique de Noël.
- ▶ **Goûter de Noël*** : le 19/12 à partir de 16h15 dans la cour de l'école. Buvette avec chocolat chaud, vin chaud, gâteaux + petits cadeaux pour les enfants + stands de Noël...
- ▶ **Carnaval - Mardi Gras*** : le 13/02 à partir de 16h15 dans la cour de l'école. Confettis et petits cadeaux pour les enfants. Buvette avec gâteaux et crêpes.
- ▶ **Tournoi de pétanque :** le dimanche 19/04 à l'Ensoleiada à 10h30, journée familiale et conviviale avec buvette et restauration sur place, collation et remise des récompenses à 17h.
- ▶ **Kermesse *** : le 26/06 à l'Ensoleiada, après le spectacle de fin d'année des élèves, structures gonflables, stands et jeux d'antan, buvette et restauration sur place.

* : Manifestation sous la surveillance et présence des parents.

Le CROSS de l'école élémentaire

17 octobre 2014 soutenu par l'APE

C'est par un temps magnifique que les 6 niveaux de l'école primaire se sont rendus à Manaque et Coudoulet ce vendredi 17 octobre, pour le cross annuel.

Les Grandes Sections ouvraient la marche d'un bon pas, tandis que les CM2 clôturaient la procession en entonnant la Marseillaise.

Après un pique-nique bien mérité, les élèves ont découvert leur parcours par tranche d'âge : de 500m pour les Grandes Sections à 1750 m pour les CM2. Des plus petits aux plus grands, chaque classe a effectué son parcours à tour de rôle, le top départ étant communiqué par radio, sous l'œil bienveillant du Comité Communal des Feux de Forêt.

Que d'émotions ! Que d'encouragements ! Que de solidarité ! De la joie, de la rage, de la fierté pour tous ces enfants !

"*L'important, a insisté M. Bellegarde, directeur de l'école, n'est pas d'arriver premier, mais d'arriver*". Et tous ont réussi. Bravo !

M. le Maire a gratifié chaque classe d'une coupe sportive ; et chaque enfant s'est vu récompensé par une médaille, offerte par l'APE (Association des Parents d'Elèves). L'APE a également organisé le goûter, qui accueillait les enfants à leur retour dans la cour de l'école. Une belle journée avec un esprit très fédérateur, juste avant les vacances de Toussaint !



Les grandes sections attendent leur récompense



Le CROSS de l'école élémentaire 17 octobre 2014 soutenu par l'APE



Association Sportive et Culturelle de Belcodène (ASCB)



L'ASCB (Association Sportive et Culturelle de Belcodène) vous propose pendant toutes les périodes scolaires des activités sportives et culturelles : Danse Orientale, Modern Jazz, Hip Hop ; LIA, Zumba, Gym Tonic, Boxe Française, Qi Gong, VTT et Judo. Mais aussi culturelles : Piano ; Guitare ; Batterie ; Percussions.

Nous organisons aussi des stages pendant les vacances scolaires à la demande.

Cette année nous vous invitons à la fête de l'ASCB le 6 juin 2015 pour vous présenter un spectacle qui sera le reflet du travail accompli par vos enfants et aussi par des adultes en fonction des disciplines. C'est aussi un moment privilégié pour rencontrer les professeurs. Puis nous vous offrons le verre de l'amitié. Les traditionnelles andouillettes seront, elles aussi, au RDV...

Loto du 10 janvier 2015 à 18h à la Salle Bogi

L'ASCB organise un Loto et profite de l'occasion pour vous présenter ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Toutes nos quines et cartons pleins seront à 100% des produits de qualité de NOS commerçants.

En passant par la légendaire et mondialement connue "Pizza de chez Fabbio"...

Voici les modalités de ce loto :

- ▶ 6 cartons pleins avec 2 quines à chaque fois.
- ▶ 1 carton plein seul pour conclure.

Nous vous attendons très nombreux (2,5€ le carton et 10€ les 5)



Les Couleurs de Belco

Une rentrée dans le monde des contes

La saison a repris au sein de l'atelier qui accueille l'association "Les couleurs de Belco". Après le succès de l'exposition de fin d'année, tous les artistes petits et grands avaient hâte de se remettre au travail pictural.

Comme chaque année, les élèves vont travailler en collaboration avec la médiathèque. Les adultes vont devoir relire les histoires qui ont bercé leur enfance et interprété en peinture les contes les plus connus.



Tout le monde s'est ainsi mis au travail et certains très inspirés (comme Patricia ou Jackie) ont déjà terminé leur tableau nous livrant leur vision de Blanche-Neige ou du Petit Chaperon Rouge... L'exposition de ces tableaux devrait se faire au printemps dans les locaux de la médiathèque. En attendant, les artistes vont devoir aussi plancher sur "La Louisiane", second thème traité en collaboration avec la médiathèque et qui fera aussi l'objet d'une exposition courant février.

Les enfants ne déméritent pas et travaillent notamment sur des reproductions de grands peintres tels que Dali ou Gauguin. Les tous-petits se régaleront et découvriront la peinture en travaillant les couleurs primaires.

Bref, la saison a bien démarré et nous promet une belle expo de fin d'année !

Rendez-vous à l'Ensoleillado le 13 juin prochain afin d'admirer les œuvres de nos artistes petits et grands.

Contactez Sylvie Siri pour toutes informations sur les cours au 06 88 23 39 14

Cours enfants mardi et jeudi de 17h à 18h30, et mercredi de 13h30 à 15h

Cours adultes le mardi de 20h à 22h et le vendredi de 9h30 à 11h30



Belcodène se raconte...

La crèche provençale



Et oui, c'est déjà Noël... tous les villages se parent de leurs plus belles lumières et de toutes les traditions festives. Belcodène n'est pas en reste puisque cette année, vous pouvez aller admirer notre crèche, qui a pris place dans notre bureau de poste depuis la mi-décembre.

Quelles sont les origines de la crèche ?

Selon l'évangile, Marie a déposé l'enfant Jésus dans la mangeoire d'une étable où Joseph et elle avaient trouvé refuge. Le mot crèche désigne de nos jours la représentation de la nativité.

C'est au VI^{ème} siècle que l'on situe la première célébration de la nuit de Noël dans l'église Sainte-Marie à Rome, avec des statues de la Vierge Marie, de Joseph, de l'âne et du bœuf. Puis au XIII^{ème} siècle selon la légende, François d'Assise inventa la crèche vivante dans une grotte en Italie, où les Frères Mineurs avaient établi un ermitage.

Joseph, la Vierge Marie, les mages, les bergers et les paysans étaient joués par des gens du village ; les animaux aussi étaient réels. Plus tard, on plaça un enfant dans la mangeoire. Petit à petit, la coutume s'est répandue, sous l'influence des Franciscains, sur tout dans notre belle région provençale et en Italie.

Les premières crèches en "modèles réduits" firent leur apparition dans les églises au XVI^{ème} siècle à Prague. A la fin du XIX^{ème} siècle apparaissent les premiers santons façonnés dans l'argile, originaires de Provence. Ces petites figurines représentent tous les petits métiers traditionnels. Les habitants du village ainsi représentés apportent les fruits de leur labeur à l'enfant Jésus. Ces figurines sont venues enrichir le décorum de la crèche traditionnelle. En notre beau pays provençal, la Pastorale est une pièce jouée et parlée qui raconte l'histoire de la nuit de Noël.

Chaque année, à l'époque de Noël, de multiples pastorales chantées et parlées attirent de nombreux Provençaux, nostalgiques de la langue de Frédéric Mistral.

Les santons

Dans la crèche provençale, il y a différents groupes de santons qui complètent les personnages habituels de la crèche classique. Ils se divisent en quatre catégories : les santons placés dans l'étable, ceux qui apportent les cadeaux, ceux qui figurent les différents métiers de Provence, viennent ensuite les animaux, les accessoires nécessaires pour figurer un village provençal typique (étable, maisons, puits, rivières, pont, moulin, église,...).



Les principaux santons de la crèche provençale

Les animaux

L'âne et le bœuf, dans l'étable : ils regardent le nouveau-né et le réchauffent de leur souffle. Les moutons, en nombre, représentent le troupeau des bergers venus offrir à la crèche un agneau.



L'ange Boufareu

L'ange est le messager de la naissance de l'enfant Jésus. Le plus célèbre est l'ange Boufareu, celui qui souffle, il tient une trompette et guide les bergers vers la crèche.



Les bergers

Personnages bibliques, ils sont avertis par les anges et arrivent les premiers sur les lieux de la nativité. Ils sont chargés aussi de répandre la bonne nouvelle.



L'aveugle et son fils

Le fils aîné de la famille, Chicoulet, a été enlevé et son père a tellement pleuré de chagrin qu'il est devenu aveugle. C'est pourquoi, appuyé sur son jeune fils, Simoun, il s'en va à la crèche pour implorer l'enfant de l'aider à retrouver son aîné.



L'Arlésienne

L'Arlésienne est très souvent présente dans la crèche en compagnie de son inséparable gardian. Celui-ci est toujours représenté à cheval avec sa cavalière.



Le vieux et la vieille

Ils s'appellent Grasset et Grassette. Ils sont assis ensemble sur le banc de la place du village ou debout, bras dessus, bras dessous. Toujours représentés avec de riches atours, leurs habits du dimanche, elle emmitouflée dans son châle richement brodé, lui avec son foulard rouge noué en cravate. Traditionnellement, Grasset porte un parapluie et Grassette un panier plein de victuailles.



Le boumian et la boumiane

Ce sont les bohémiens, les nomades de la crèche, ils font peur car leurs savoirs dérangent fascinent. Ce sont les seuls méchants de la crèche, accusés de voler drpas et poules ou de kidnapper les enfants. Lors de leur venue à la crèche, le couple rend à l'aveugle une de ses fils, Chicoulet, qu'ils avaient dérobé.



Lou Pistachié

Le pistachié est un valet de ferme. Il est incontournable dans la crèche provençale. Chacun lui donne une personnalité un peu différente mais tous s'accordent à le décrire comme un coureur de jupons. Le pistachier, arbuste de la garrigue provençale, donne des fruits qui passent pour être aphrodisiaques. Ce justifierait ce surnom.



Monsieur Jourdan et la Margarido

Monsieur Jourdan est un personnage de la Pastorale provençale et l'époux de Margarido (femme sur l'âne), réputée pour son mauvais caractère. Ils sont les derniers à avoir entendu l'appel des bergers et se dirigent vers l'étable. Tous les deux sont très élégants. Elle a revêtu ses plus beaux atours, son plus beau châle, sa coiffe avec toutes ses dentelles, et lui porte un gibus, lavallière, gilet brodé, bas blanc et chaussures à boucles d'argent.



Le Ravi

Appelé Lou Ravi en Provençal. C'est l'idiot du village ou mieux l'étonné, le simple de cœur, et il porte bonheur. Le pauvre innocent n'a rien à offrir, mais se réjouit de cette naissance. Il est toujours représenté les bras levés au ciel en signe de surprise et d'allégresse.



Le Maire

Premier magistrat de la commune, il a revêtu ses plus beaux habits pour se rendre à la crèche et arbore son écharpe. Il est coiffé d'un haut-de-forme et porte un parapluie à la main. Une montre en or pend de la poche de son veston. Dans les pastorales, il est prénommé Mathieu et officialise la naissance en inscrivant Jésus à l'état civil de son village.



Le Curé

Représenté souvent bedonnant et chauve, il apparaît comme complètement perturbé par cette nativité. Les joues rouges, les mains potelées, il s'éponge le plus souvent son crâne chauve tout impressionné de "rencontrer son patron".



Le Tambourinaire et la farandole

Le Tambourinaire, surnommé Guillaume, est représenté avec son tambourin et son galoubet. Par tradition, c'est lui qui mène la farandole.



Les Rois Mages

Ils sont au nombre de trois : Melchior, le roi maure avec son turban sur la tête ; Gaspard, originaire des Indes et souvent représenté à genoux ; Balthasar, le roi blanc. Richement vêtus, ils apportent chacun une offrande (or, encens et myrrhe) à l'enfant. Venant de très loin, ils sont en général représentés avec un ou plusieurs dromadaires accompagnés d'un chamelier. Les Rois Mages arrivent traditionnellement devant l'étable le 6 janvier lors de l'Épiphanie.



Après avoir raconté l'histoire de la crèche provençale et détaillé nos principaux santons, le "Messagié" et toute son équipe vous convient à admirer
les santons de Provence à Belcodène
et vous souhaitent
un Joyeux Noël et de Bonnes Fêtes de Fin d'Année.

